Victoire pour le Docteur Kryvenac!

Le Ministère du travail refuse la demande de licenciement!

Au bout de 7 mois d'une très longue procédure, après un acharnement sans précédent de la direction contre le médecin du pôle METZ-TREMERY, la décision du ministère du travail est tombée :

La demande de licenciement du Docteur Isabelle Kryvenac est rejetée!

C'est une victoire pour le Docteur Kryvenac qui s'est courageusement battue et qui a tenu à mener ce combat jusqu'au bout malgré les pressions de toutes sortes.

C'est une victoire des salariés qui en juillet dernier avaient massivement signé une pétition de protestation et réclamé à la direction d'abandonner la procédure.

C'est une victoire pour la CGT et ses militants qui dans ce combat face à l'acharnement de la direction ont toujours su être présents en soutien au Docteur Kryvenac et ont organisé la riposte :

- > Tracts de protestation et d'information
- ➤ Pétition à l'usine de Metz : 750 signatures !
- ➤ Pétition sur internet : plus de 8 000 signatures !
- Création d'un comité de soutien de personnalités de la société civile (chercheurs, scientifiques, artistes, responsables associatifs, syndicaux et politiques,...).
- Aide juridique, assistance aux différentes auditions, contacts aux médias.

La direction voulait licencier le Docteur Kryvenac car elle dérange PSA!

Elle dérange car elle veut faire son travail dans le strict respect de la législation : indépendance visà-vis de la direction, liberté de communiquer les informations légales au CHSCT,...

Pour la direction, c'est insupportable. Pour les salariés c'est une chance!

La médecine du travail est normalement faite pour protéger la santé des salariés. C'est un appui, une aide pour se protéger des accidents du travail, des maladies professionnelles et pour améliorer les conditions de travail.

Un acharnement de la direction qui finit sur un échec total!

La direction n'a jamais voulu discuter. Elle se sentait sûr d'elle, sûre d'obtenir le licenciement d'un médecin du travail qui voulait faire son métier en toute indépendance.

La direction s'est entêtée malgré l'avis des 750 salariés qui se sont exprimés par voix de pétition, malgré l'avis de l'Inspectrice du Travail qui a reconnu le bien fondé des critiques du Docteur Kryvenac envers la politique de la direction.

C'est un échec cuisant pour la direction qui doit maintenant tout mettre en œuvre pour garantir que le Docteur Kryvenac fasse son métier en toute indépendance et assurer un fonctionnement normal de l'infirmerie. C'est un combat qui reste à mener car beaucoup de choses sont encore à régler!

La direction ne gagne pas à tous les coups ! Ceux qui se battent ont toujours raison !



Michaël Imhoff: secrétaire syndicat CGT mars 2016

2: 03 87 40 04 64